

ENQUETE SUR LES BESOINS DES FAMILLES EN PLACES D'ACCUEIL

Conformément aux exigences de la nouvelle Loi cantonale sur l'accueil extrafamilial des enfants dans le Canton (LStE), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, la commune de Fribourg a lancé une enquête durant le mois de février 2012.

Le questionnaire ainsi que le document permettant la transcription des données ont été créés par le Service cantonal de la protection de l'enfance (SEJ). La commune tient à remercier ce service pour son excellente collaboration. Elle a opté pour le formulaire impliquant les besoins des familles pour l'accueil préscolaire et extrascolaire.

Le dépouillement de ces formulaires donne les informations présentées ci-dessous.

I. Indications générales

Le nombre total d'enfants, en ville de Fribourg, par classe d'âge :

de 0 à 4 ans	1'911 enfants
de 5 à 8 ans	1'243 enfants
de 9 à 12 ans	1'256 enfants

La commune a envoyé 2'844 formulaires aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. 1'050 formulaires sont venus en retour, représentant un taux de participation de près de 37%. Ce résultat démontre l'intérêt important et significatif de la part des parents sur cette question.

Ces ménages se composent de la façon suivante :

680 ménages dont les 2 parents travaillent
878 ménages vivant en couple
156 ménages constituant des familles monoparentales.

Revenus annuels bruts des ménages qui ont répondu à l'enquête :

Jusqu'à fr. 40'000.-	98
entre fr. 40'001.- et 60'000.-	141
entre fr. 60.001.- et 80'000.-	150
entre fr. 80'001.- et 100'000.-	118
entre fr. 100'001.- et 120'000.-	119
plus de fr. 120'001.-	212

dont 750 ménages avec des horaires de travail réguliers et 265 irréguliers.

Secteur des crèches et assistantes parentales

En ce qui concerne le degré de satisfaction des moyens mis à disposition, 323 ménages sont plutôt satisfaits et 98 moins.

Les ménages, ayant besoin d'une offre de garde supplémentaire en crèche ou en assistante parentale de jour, sont au nombre de 192. En transformant ce chiffre en nombre de places/année (1 pl./année = 2,6 enfants), on obtient un **manque** de possibilités de placement de **74 pl./année**. Le nombre de ménages n'ayant pas besoin de places supplémentaires s'élève à 857.

Les modes d'accueil recherchés par les parents :

143 ménages préfèrent le « mode d'accueil collectif » (par ex. crèche, garderie)
13 ménages pour le « mode d'accueil familial »
32 ménages n'ont pas de préférence.

A titre d'information, sachez également que la commune dépense fr. 4'215'000.- (budget 2012) pour le secteur « crèches, accueil familial de jour, garderie et maternelle ». Ce qui représente une dépense de presque fr. 120.- par habitant.

Besoins de socialisation :

Des questions ont également été posées à ce propos :

- | | |
|---|---|
| 1. votre enfant fréquente-t-il une école maternelle / groupe de jeu ? | 161 ménages disent oui
889 ménages répondent non |
| 2. souhaitez-vous l'inscrire dans une telle structure ? | 275 disent oui
775, non. |

Il y aurait 304 enfants concernés par un besoin de socialisation. Si à son art. 1, al. 1 « **la loi garantit l'offre d'un nombre suffisant de places d'accueil extrafamilial de jour permettant la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle** », elle n'oblige pas les communes à satisfaire le besoin de socialisation. A signaler que le besoin de socialisation figure en dernière position dans les critères d'attribution pour une place d'accueil.

Secteur des AES :

Nombre de familles ayant besoin d'un AES	326
Nombre de familles n'ayant pas besoin d'un AES	716

Pour l'accueil des enfants dans nos 6 AES, nous disposons de 185 pl./année. Pour la rentrée scolaire 2012-13 nous avons reçu 424 inscriptions. Malheureusement, les parents d'env. 185 enfants n'ont pu obtenir toutes les unités sollicitées. A la rentrée scolaire 2013-14, il faudra rajouter env. 70 enfants de 1^{ère} année d'école enfantine qui souhaiteraient une place dans un AES. **Le manque de places d'accueil est estimé à environ 100 places/année.**

Dans ce secteur également la commune attribue actuellement un montant net d'env. fr. 2 millions (budget 2012), soit plus de fr. 57.- par habitant

Evaluations futures

En annexe, un tableau indique la situation actuelle pour les secteurs des crèches et des accueils extrascolaires (AES) dans chaque quartier. Il mentionne également les projets et développements envisagés pour ces mêmes secteurs. A ce jour, il ne s'agit-là que de prévisions, de projets et non pas d'un plan d'action, car tout dépendra bien évidemment des décisions prises par le Conseil communal, approuvées par le Conseil général, ainsi que des moyens financiers mis à disposition pour y arriver.